



Renouvellement du tissu productif régional : Quelle marge de manœuvre pour les acteurs ?

ANNIE LAMANTHE

CHERCHEUR AU LABORATOIRE
D'ÉCONOMIE ET DE SOCIOLOGIE DU
TRAVAIL, UMR 6123 CNRS, UNIVERSITÉ
DE LA MÉDITERRANÉE ET UNIVERSITÉ
DE PROVENCE, AIX-EN-PROVENCE.
CENTRE RÉGIONAL ASSOCIÉ DU CEREQ.
MEMBRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE
L'ORM

Les termes dans lesquels se posent les problématiques du développement économique aux niveaux régional et territorial se sont particulièrement modifiés au cours des vingt dernières années. Cette évolution tient à l'élargissement des échanges et des aires de mise en concurrence et à la montée de nouveaux rapports entre les firmes et les territoires ; une configuration qui accentue les risques de mutations économiques et de délocalisations. Dans ces conditions, le maintien des emplois, l'adaptation des tissus traditionnels à un contexte compétitif exacerbé et l'attrait d'activités nouvelles sont devenus des préoccupations récurrentes pour les acteurs.

Ce sont aussi les modalités de l'action qui ont changé. L'État a transféré aux conseils régionaux des compétences en matière d'aménagement du territoire et de développement économique. Les niveaux locaux se sont trouvés investis par de nouveaux acteurs : communautés de communes ou d'agglomérations, pays... On assiste ainsi à une multiplication des intervenants et, dans le même temps qu'elle gagne en poids et en latitude, l'action au niveau local tend à se complexifier.

Enfin, la formation apparaît de plus en

plus comme un levier du développement économique, soit parce qu'elle participe à la construction et à l'adaptation de savoir-faire propres à un territoire, soit parce qu'elle contribue à répondre aux besoins en qualifications d'activités nouvelles, ou encore parce qu'elle permet aux populations locales de trouver un emploi ou de se maintenir dans l'emploi.

Notre région n'a pas échappé à ces grandes tendances. Ainsi, au cours de deux décennies qui viennent de s'écouler, le tissu productif régional a connu des transformations notables, qu'elles soient radicales comme dans le cas de la fermeture de sites et de l'implantation de nouvelles activités, ou plus progressives avec l'adaptation d'activités traditionnelles à de nouveaux contextes concurrentiels. Une étude réalisée sur quatre sites de Provence - Alpes - Côte d'Azur montre que la formation a été l'enjeu central de la mobilisation des acteurs locaux et régionaux dans l'accompagnement des transformations du tissu productif. Cependant, leur action s'est trouvée confrontée à des situations et à des difficultés rendant plus incertains les résultats attendus.

Quatre types de problèmes peuvent être identifiés. S'ils permettent d'insister sur les modifications du contexte d'ensemble de l'action locale, ils invitent aussi à reconsidérer le regard porté sur le territoire.

Renouvellement du tissu productif régional : Quelle marge de manœuvre pour les acteurs ?

UN ENSEMBLE DE TRANSFORMATIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les sites étudiés se caractérisaient tous dans le passé par une forte imbrication entre les activités présentes et la population locale. Pour la plupart, les salariés étaient issus de cette population. Ils étaient formés sur place, sur le tas ou dans les centres de formation internes aux entreprises, par une transmission intergénérationnelle des savoirs. Ils travaillaient et vivaient dans un espace géographique limité, les entreprises trouvant sur place les qualifications qui leur convenaient.

Depuis, les populations résidentes ont changé. Ainsi, dans la basse vallée du Rhône, caractérisée de tout temps par une forte présence de populations liées à l'agriculture, le nombre d'agriculteurs résidents a diminué au profit des employés et des cadres et professions intellectuelles supérieurs. L'élévation générale du niveau d'éducation dans les générations plus jeunes a aussi contribué à une transformation des caractéristiques des populations locales.

Dans cette zone, les acteurs se sont fortement mobilisés pour adapter l'offre de formation aux évolutions des entreprises locales : implantation de formations supérieures spécialisées, développement de l'apprentissage, ouverture de nouvelles spécialités industrielles en formation initiale professionnelle (automatismes, conduite d'installations...), renouvellement de l'offre et des modalités de la formation continue (certificats de formation professionnelle, CAP par unités capitalisables...). Cependant, leur action est venue buter sur ces transformations sociodémographiques générales évoquées. Celles-ci se traduisent par des difficultés croissantes des entreprises à trouver sur place le personnel recherché.

C'est aujourd'hui un réel problème pour le développement de ce tissu.

UNE PLUS GRANDE INSTABILITÉ DES ACTIVITÉS ET LE RENOUVELLEMENT RAPIDE DES TECHNOLOGIES

Les rapports entre le tissu productif et le territoire se caractérisaient par une grande stabilité. Dans certains sites, l'État central jouait un rôle fondamental dans cette stabilité, en tant qu'entrepreneur, comme dans le bassin minier de Gardanne où il gérait directement les activités, ou en tant que régulateur, comme ce fut le cas pour les chantiers navals où il contrôlait les marchés. En conséquence, les activités elles-mêmes se caractérisaient par une grande stabilité, sur le plan des débouchés comme sur celui des technologies mises en œuvre. Leur horizon d'anticipation pouvait être relativement long. L'élargissement des aires de mise en concurrence, les stratégies d'internationalisation et le désengagement de l'État central dans la régulation de certaines activités ont déstabilisé les territoires.

Aujourd'hui, les implantations des firmes sur le territoire sont moins pérennes. Les activités elles-mêmes ont des rythmes plus incertains, tant en raison de la concurrence que des évolutions des produits et des technologies. Le bassin minier est emblématique de cette évolution. On y est passé d'une situation caractérisée par la stabilité du marché national et de la technologie, conjuguée à une gestion par l'État du secteur charbonnier, à une situation où, avec l'implantation d'entreprises de micro-électronique, domine une activité à marché mondial fluctuant et à technologie très évolutive. Ici, la planification des besoins et de l'offre de formation rencontre des difficultés récurrentes. Celles-ci tiennent aux caractéristiques de cette nouvelle activité, marquée par une double

DANS LES ANNÉES 1980,
LES PHÉNOMÈNES DE
DÉCONCENTRATION URBAINE ONT ACCRU
LES MOBILITÉS ET DISTENDU LES LIENS
ENTRE LIEU DE TRAVAIL ET LIEU DE
RÉSIDENCE.

incertitude : économique (secteur très cyclique) et technologique (il est assez difficile de prévoir comment les métiers vont évoluer à très moyen terme).

L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES CONFIGURATIONS PRODUCTIVES TERRITORIALES

Les transformations des tissus productifs traditionnels, les stratégies des acteurs publics dans les opérations de reconversion, ou encore les évolutions de l'occupation résidentielle ont contribué à l'émergence de nouvelles configurations territoriales de l'activité productive. Dans les sites en reconversion, la priorité est allée à la création de nouvelles zones d'activité soutenue par des avantages fiscaux. Ces incitations ont attiré suffisamment d'entreprises pour compenser les emplois perdus avec la fermeture des sites traditionnels.

De nouveaux tissus se sont reconstitués entraînant une double rupture :

- avec le territoire originel, ces nouvelles zones étant en général dispersées et implantées dans les périphéries ;
- avec les activités traditionnelles, les nouvelles activités ayant souvent peu de rapport avec les précédentes.

À La Ciotat, le processus de reconversion a conduit à l'émergence d'un nouveau tissu productif composé pour l'essentiel de PME et qui se caractérise par un éclatement sur trois sites disjoints. Ceux-ci sont traversés par des logiques de développement très diversifiées, qu'il s'agisse du site de l'ancien chantier, où se sont implantées des entreprises de la réparation de haute plaisance, ou de quatre nouvelles zones regroupant environ trois cents entreprises dans des secteurs aussi divers que l'artisanat, l'instrumentation médicale, la micro-électronique, la logistique... Cette dispersion des activités rend aujourd'hui difficile la construction d'une offre cohérente de formation au niveau local, correspondant aux besoins des entreprises nouvellement implantées. De fait, celles-ci se plaignent de ne pas trouver sur place les qualifications qui leur conviennent.

DES LOGIQUES EXTRATERRITORIALES CROISSANTES

À Gardanne-Rousset, le tissu est maintenant composé de grands établissements inscrits dans des logiques multinationales et dépendants des choix financiers des actionnaires. La conjoncture économique internationale fragilise ces activités et, avec elles, celles des PME sous-traitantes. Dans les nouvelles zones autour de La Ciotat, les différentes activités se déploient dans des aires géographiques distinctes. L'aire de la réparation de haute plaisance est la Méditerranée. Celle des artisans, venus de Marseille s'installer pour des raisons de place ou d'incitation fiscale, reste polarisée sur leur ancienne implantation. Enfin, celle des entreprises de la micro-électronique est liée aux mouvements des multinationales. Les tissus restés plus traditionnels, comme dans la basse vallée du Rhône ou à Grasse, sont eux-mêmes traversés par des logiques extraterritoriales croissantes. Ces logiques peuvent être d'ordre concurrentiel, avec l'élargissement des zones géographiques de compétitivité, ou stratégique, avec des sorties partielles du territoire d'entreprises cherchant à se délocaliser ou à s'inscrire dans des stratégies multisites (accroissement des volumes et élargissement des gammes de produits proposés). Par ailleurs, compte tenu des changements de capitaux et des rachats d'entreprises, les directions et les cadres supérieurs ne sont plus des locaux. Comme ils restent moins longtemps sur un site et sont moins investis dans la vie professionnelle locale, leur contribution au dynamisme du territoire est plus passagère.

* * *

Ces différents points permettent d'insister sur la transformation des contextes de l'action locale en matière de formation dans le cadre d'un accompagnement du développement économique. L'action s'est complexifiée parce que les acteurs se sont multipliés sans avoir

PLUS QUE PAR LE PASSÉ, LES ACTIVITÉS PRÉSENTES RELÈVENT DE LOGIQUES EXTRATERRITORIALES QUI DÉPASSENT LES CAPACITÉS D'ACTION ET DE MOBILISATION DU NIVEAU LOCAL ET LES SITUENT DANS UN CONTEXTE DE FORTE INCERTITUDE.

de prise directe sur des tendances d'évolution générale concernant aussi bien les activités productives que les populations.

Aujourd'hui, les territoires ne sont plus clos sur eux-mêmes. Ils sont traversés par des logiques et des mouvements qui les dépassent. Le

territoire doit plutôt être perçu comme le lieu physique où se déploient des logiques inscrites dans des aires géographiques différenciées. De ce fait, un des enjeux de l'action locale réside dans sa capacité à s'inscrire dans ce contexte nouveau.

Le champ de l'étude

L'étude sur laquelle s'appuie ce *Mémo* a été réalisée en 2003-2004 par une équipe pluridisciplinaire du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail d'Aix-en-Provence (LEST), dont plusieurs membres siègent au conseil scientifique de l'ORM. Elle a porté sur quatre sites de la région dont les tissus productifs sont entrés en transition au cours des vingt dernières années. Ces sites recouvrent des situations contrastées permettant de distinguer :

- deux sites en "**transition-rupture**" : les activités traditionnelles disparaissent, de nouvelles activités s'implantent sans lien avec les précédentes.

- Le site de La Ciotat, qui est marqué jusqu'en 1987 par la prégnance d'un chantier naval de construction de grands navires. Après la fermeture du chantier, plusieurs nouvelles zones d'activité sont créées dans le cadre de la reconversion.
- Le bassin minier de Gardanne, qui se caractérise par la présence de trois pôles d'activité : exploitation des mines de lignite, production d'électricité, fabrication d'aluminium. La fermeture de la mine, en février 2003, accélère le processus de reconversion engagé dès les années 1970 et à l'origine de l'implantation, dans le périmètre des aides publiques, d'entreprises de la micro-électronique.

- deux sites en "**transition-continuité**" : les activités traditionnelles s'adaptent, de nouvelles activités s'implantent dans une certaine continuité.

- Le tissu agro-industriel de la basse vallée du Rhône, qui constitue un ensemble de PME se livrant à des activités initialement articulées à la production de fruits et légumes : expédition-conditionnement, transformation, transport, services. Les évolutions du contexte concurrentiel et réglementaire ont nécessité une adaptation des activités traditionnelles. De nouvelles entreprises se sont implantées, notamment de logistique et de transport, spécialisées dans la distribution des produits alimentaires, attirées par la position géographique et la présence de savoir-faire et d'infrastructures.
- Les activités de parfumerie et d'aromatique du bassin grassois, qui se sont historiquement développées sur la base de la culture locale de plantes à parfum. Ces activités ont subi un double mouvement : l'émergence de nombreuses petites entreprises issues de la restructuration des grands groupes implantés dans les années 1970, et une transformation des métiers, avec le glissement d'une activité d'extraction et de production de matières premières vers la fabrication de produits plus élaborés (compositions parfumantes, arômes alimentaires).

Le conseil régional, l'État (par l'intermédiaire de la DRTEFP) et le conseil général des Bouches-du-Rhône ont apporté leur soutien financier à ce travail.

Pour en savoir plus

- GARNIER J., LAMANTHE A., LANCIANO-MORANDAT C., MENDEZ A., MERCIER D., RYCHEN F., *Les Modes de transition du tissu productif régional en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Une étude comparative de quatre sites*, Aix-en-Provence, LEST, rapport final, 2004 (www.univ-aix.fr/lest).
- *La Transition des tissus productifs en Provence - Alpes - Côte d'Azur : ruptures, continuités et enjeux pour l'avenir*, Aix-en-Provence, LEST, mai 2005.